

mob-e3

FONDATION  
D'ENTREPRISE

EADS



**Mob-e3**

**Imaginons le transport du futur**  
**Concours 2010**



## SOMMAIRE

Présentation du concours	p.3
Règlement	p.8
Mission des ambassadeurs EADS	p.14
Mission des étudiants	p.17
Sites Internet et blogs des classes	p.20
Calendrier	p.23
Contacts utiles	p.25
Fiches de renseignements	p.27
Fiche de renseignements de la classe	
Fiche de renseignements de l'ambassadeur EADS	
Fiche de renseignements de l'étudiant	



# Présentation du concours





Lancé par la Fondation d'entreprise EADS, le concours « Mob-e3 Imaginons le transport du futur » propose aux collégiens d'aborder les sciences différemment et de se mettre dans la peau d'ingénieurs en concevant collectivement un projet de transport du futur. Le succès de la première édition, dont la finale s'est tenue en juin dernier au Salon du Bourget a confirmé l'intérêt de ce dispositif à la fois pour les équipes pédagogiques et les élèves. Cette année, 20 classes de 5e et 4e participent au concours et les académies de Versailles et Marseille rejoignent Créteil, Nantes et Toulouse.

### Les objectifs

Cette initiative se fonde sur un constat : les jeunes se détournent de plus en plus des carrières scientifiques. EADS doit, en tant qu'entreprise leader et pionnière de son secteur, montrer l'exemple en matière de diffusion et de promotion de la culture scientifique. L'entreprise a toujours su attirer et conserver les talents scientifiques, elle doit aujourd'hui également les susciter. Pour les ingénieurs et les chercheurs du groupe EADS, la science et la recherche représentent plus que des métiers, elles se vivent comme des passions que chacun souhaite partager.

Cette opération vise à encourager les vocations de scientifiques et d'ingénieurs en redonnant le goût de la science aux jeunes. Elle s'inscrit directement parmi les missions que s'est fixée la Fondation d'entreprise EADS





## Les partenaires

**Des classes de 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> (12-15 ans)**, âge idéal pour faire naître une vocation scientifique, appartenant à des classes de préférence issus d'établissements classés en zone d'éducation prioritaire, et situées dans les grandes régions d'implantation d'EADS participent à cette aventure. Portés par l'équipe pédagogique de la classe, sous la responsabilité d'un professeur, et s'appuyant sur les enseignements du programme, les élèves doivent imaginer un projet de transport du futur nécessairement aérien et résolument innovant.

**Des étudiants** proches des établissements sont « les coachs scientifiques » des classes durant les cinq mois de l'opération (janvier à mai 2010). Ils ont pour mission de les accompagner dans le développement de leur projet.

Chaque classe bénéficie de l'appui d'un **cadre d'une filiale d'EADS** qui a pour mission de suivre le projet de la classe. Les « Ambassadeurs EADS » rencontrent les élèves dans leur collège afin de leur présenter leur métier et leur parcours, ainsi que la diversité des carrières scientifiques et techniques du groupe. Ils les accueillent également à l'occasion d'une visite de leur site.

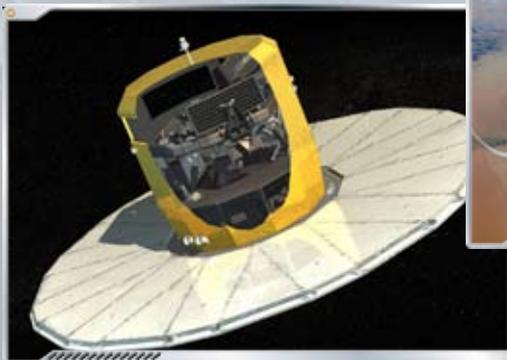


## Le principe du concours

De janvier à mai 2010, chaque classe participante a pour objectif de réfléchir sur le véhicule du futur aérien en matière de sécurité, rapidité, confort, respect de l'environnement... Sa mission est de concevoir ce véhicule en faisant le choix de sa forme, de ses matériaux, de son mode de propulsion et de l'énergie utilisée.

Chaque classe participante s'engage à produire collectivement et en format numérique avant le 23 avril 2010 :

- Un ou une série de visuels (dessins artistiques ou techniques, images numériques, maquette, etc) représentant le projet de la classe
- Une note d'accompagnement d'une dizaine de pages de format A4 :
  - décrivant le projet (type de transport, énergie, matériaux, fonctionnement...)
  - expliquant les raisons des choix retenus (argumentaire)
  - présentant l'équipe et la démarche du projet
- Une actualisation de son blog de classe (mis à sa disposition par la Fondation) au minimum une fois par mois et plus régulièrement si elle le souhaite pendant toute la durée de l'opération de janvier à juin 2010.





5 prix sont décernés

- Grand prix du concours
- Prix spécial du meilleur dossier
- Prix spécial du meilleur blog
- Prix spécial du meilleur visuel
- Prix spécial de l'originalité

### La finale

La Fondation d'entreprise EADS organise une remise des prix en juin 2010. Cette grande finale du concours « Mob-e3 imaginons le transport du futur » permet ainsi de récompenser le travail accompli pendant toute l'année et de partager les expériences pédagogiques vécues.

#### **Pour en savoir plus**

Le site Internet [www.mob-e3.fr](http://www.mob-e3.fr) permet de suivre l'aventure tout au long de l'année, notamment à travers les blogs des classes participantes, les vidéos et les actualités sur le concours.

### Les jurys et les prix

Les prix sont décernés après une double sélection :

- Un jury académique, composé de représentants du rectorat et de la Fondation d'entreprise EADS, sélectionne dans chaque académie le meilleur projet.
- Un jury national détermine les classes gagnantes parmi les sélections académiques. Le jury se compose de représentants de chaque académie participante et de représentants du groupe EADS.



# Règlement





### Article 1 :

La Fondation d'entreprise EADS, située au 37, boulevard de Montmorency - 75 781 Paris Cedex 16, organise un concours intitulé « Mob-e3 Imaginons le transport du futur ». Ce concours est réservé aux classes de 5e et 4e de collèges, notamment d'établissements en zone sensible et « Ambition Réussite », et situés dans les régions d'implantation des grands sites du groupe EADS.

Ce concours concerne les académies de Créteil, Marseille, Nantes, Toulouse et Versailles. Sur la base du volontariat des chefs d'établissements et des enseignants, chaque académie propose à la Fondation d'entreprise EADS quatre classes participantes.

### Article 2 :

Cette opération consiste à faire réfléchir collectivement chaque classe sur le véhicule du futur en matière de sécurité, rapidité, confort, respect de l'environnement... L'objectif est de concevoir ce véhicule du futur en faisant le choix de la forme, de ses matériaux, de son mode de propulsion et de l'énergie utilisée. Ce véhicule doit notamment pouvoir se déplacer dans les airs ou l'espace.

### Article 3 :

La dénomination « la classe » ci-après désigne la classe dirigée et représentée par l'enseignant responsable qui a pris l'initiative de faire participer ses élèves au présent concours. Ce dernier est donc responsable des conditions de participation de sa classe au concours et notamment du bon respect des dispositions prévues au présent règlement.

Les établissements participants au concours s'engagent à transmettre à la Fondation d'entreprise EADS les informations suivantes :

- Nom, prénom, téléphone portable et mail du chef d'établissement
- Nom, prénom, téléphone portable et mail du responsable du projet
- Nom, prénom, fonction, mail et téléphones portable des autres personnes investies dans le projet (enseignants, adjoints, documentalistes...)
- Liste complète de tous les élèves de la classe participante au projet (nom, prénom, date et lieu de naissance, nationalité, numéro de pièce d'identité et date de validité)

La Fondation d'entreprise EADS s'engage à respecter la confidentialité de ces données qui seront utilisées exclusivement dans le cadre du concours « Mob-e3 Imaginons le transport du futur » 2010. Le recueil de ces informations servira notamment à autoriser l'accès aux sites sécurisés du groupe EADS.

### Article 4 :

Une personne référente du groupe EADS est rattachée à chaque classe participante. Cet ambassadeur EADS est chargé de les aider dans leur projet, de les rencontrer dans leur collège, d'échanger par mail et de les inviter à visiter le site EADS proche de leur établissement. Un étudiant est également rattaché à chaque classe participante. Il a pour mission de les aider dans leur projet. Une rencontre entre l'étudiant et la classe est organisée dans l'établissement scolaire.



**Article 5 :**

Chaque classe participante s'engage à produire collectivement et en format numérique :

- Un ou une série de visuels (dessins artistiques ou techniques, images numériques, maquette, etc) représentant le projet de la classe
- Une note d'accompagnement d'une dizaine de pages de format A4 décrivant le projet (type de transport, énergie, matériaux, fonctionnement...), expliquant les raisons des choix retenus (argumentaire) et présentant l'équipe et la démarche du projet.
- Une actualisation du blog de la classe au minimum une fois par mois et plus régulièrement si elle le souhaite pendant toute la durée de l'opération. Elle doit mettre en ligne les différentes étapes d'avancement de son projet : l'organisation du travail en classe, les activités menées par le groupe, etc sous formes de visuels, textes, vidéos, bandes sonores...

**Article 6 :**

Chaque enseignant est responsable des informations publiées sur le blog de sa classe. Il est détenteur des codes d'accès à l'administration de son blog et en est responsable. Les blogs des classes sont accessibles à tous les publics sur Internet et la Fondation d'entreprise EADS se réserve le droit de reproduire et d'utiliser gracieusement les informations publiées sur les blogs des classes dans le cadre de la promotion du concours « Mob-e3 imaginons le transport du futur ». La Fondation d'entreprise EADS se réserve le droit de supprimer les publications qui lui sembleraient contraires au cadre de l'opération.

**Article 7 :**

Les classes doivent transmettre toutes leurs productions (visuels, note d'accompagnement et note de présentation de la classe) à la fondation d'entreprise EADS au plus tard le 23 avril 2010 à minuit par téléchargement FTP. Des codes d'accès seront transmis à chacun des responsables des classes participantes.

**Article 8 :**

La Fondation d'entreprise EADS prend en charge la gestion du concours et le traitement des réponses. Les dossiers des classes ne respectant pas le cahier des charges du concours (réalisation hors sujet, remise hors délais, reproduction d'œuvres déjà existantes,...) pourront être considérés comme nuls ou pénalisés par les jurys.

**Article 9 :**

La Fondation met à la disposition de chaque chef d'établissement participant, un don pour le défraiement des sommes engagées dans le cadre du concours « Mob-e3 imaginons le transport du futur ». Pour l'édition 2009-2010, la somme versée sera de 200 euros TTC par classe participante. Pour recevoir ce don, l'établissement devra transmettre à Mme Marie-Claire Certiat de la Fondation d'entreprise EADS un RIB et une copie de la délibération du Conseil d'Administration du collège précisant l'acceptation du don et son utilisation exclusive dans le cadre du concours 2010 « Mob-e3 imaginons le transport du futur ».

**Mme Marie-Claire Certiat**  
**Déléguée Générale**  
**Fondation d'Entreprise EADS**  
**37, Boulevard de Montmorency**  
**75781 Paris CEDEX 16**  
**Mail :marie-claire.certiat@eads.net**



### Article 10 :

Les prix sont décernés après une double sélection :

- Un jury académique, composé de représentants du rectorat et de la Fondation d'entreprise EADS sélectionne dans chaque académie le meilleur projet. Ces jurys se réuniront entre les 3 et 12 mai 2010.
- Un jury national détermine les classes gagnantes parmi la sélection académique. Le jury est composé de représentants de chaque académie participante et de représentants du groupe EADS. Il se réunira entre les 17 et 22 mai 2010.

### Article 11 :

Cinq prix sont décernés:

- Grand prix du concours
- Prix spécial du meilleur dossier
- Prix spécial du meilleur blog
- Prix spécial du meilleur visuel
- Prix spécial de l'originalité

Le jury détermine le lauréat pour le Grand prix du concours « Mob-e3 imaginons le transport du futur » selon les critères suivants:

- Originalité et créativité du projet de transport du futur
- Pertinence des arguments évoqués pour justifier le choix du projet
- Contenus et valeur scientifique du dossier

Le jury détermine le lauréat du prix du meilleur blog sur les critères suivants:

- Fréquence des actualisations
- Qualité et soin des contenus proposés
- Variété des contenus proposés
- Variété des formats proposés: vidéos, animations, visuels, textes...

Le jury détermine le lauréat du prix du meilleur visuel sur les critères suivants:

- Travail estimé sur la production du ou des visuels présentés
- Originalité du ou des visuels présentés
- Qualité et soin du ou des visuels présentés
- Variété des formats du ou des visuels présentés

Le jury détermine le lauréat du prix du meilleur dossier sur les critères suivants :

- Travail estimé sur la réalisation du dossier
- Qualité et soin apportés à la réalisation du dossier
- Travail interdisciplinaire

Le jury détermine le lauréat du prix de l'originalité sur les critères suivants :

- Originalité et créativité du projet de transport du futur
- Travail estimé sur la réalisation du projet
- Travail interdisciplinaire

### Article 12 :

La Fondation d'entreprise EADS organisera une cérémonie de remise des prix en juin 2010.

### Article 13 :

Les jurys sont souverains et leurs décisions sont sans appel.

### Article 14 :

Tous les élèves des classes lauréates recevront des dotations offertes par la Fondation d'entreprise EADS. Ces dotations se composeront essentiellement d'ouvrages, objets, etc. Les bénéficiaires ne pourront demander l'échange de leur dotation contre tout autre bien ou service.

**Article 15 :**

Les classes et les établissements participants donnent leur accord pour l'organisation de visites en présence des médias, de représentants du groupe EADS et de représentants des rectorats.

Les classes participantes donnent leur accord formel pour que la Fondation d'entreprise EADS, utilise gracieusement sur tous supports et à toutes fins de promotion de l'opération « Mob-e3 imaginons le transport du futur », les projets qui lui seront présentés. Les classes participantes donnent cette autorisation à titre gratuit.

La Fondation d'entreprise EADS se réserve la possibilité de publier ou diffuser le nom et la photographie de l'établissement et des classes participantes à des fins promotionnelles ou de relations publiques, sans rémunération autre que celle des lots gagnés.

L'accord préalable de la fondation d'entreprise EADS doit être demandé pour toute utilisation des contenus et supports liés à l'opération « Mob-e3 imaginons le transport du futur ».

**Article 16 :**

La Fondation d'entreprise EADS se réserve le droit de prolonger, d'écourter ou d'annuler le concours si des circonstances indépendantes de sa volonté l'exigent, sans que sa responsabilité puisse être engagée.

**Article 17 :**

Le règlement du concours peut-être téléchargé sur le site Internet dédié au concours « Mob-e3 imaginons le transport du futur » à l'adresse [www.mob-e3.fr](http://www.mob-e3.fr).

**Article 18 :**

La liste des classes gagnantes ne sera pas expédiée. Elle pourra être consultée sur le site internet dédié au concours « Mob-e3 imaginons le transport du futur » [www.mobe-3.fr](http://www.mobe-3.fr).

**Article 19 :**

La participation à ce concours implique de la part des participants l'acceptation pure et simple du présent règlement.

Tout litige concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement sera tranché par la Fondation d'entreprise EADS.

**Article 20 :**

Le présent règlement entre en vigueur le 1er octobre 2009. Il est applicable pour toute la durée de l'édition 2009/2010 du concours « Mob-e3 imaginons le transport du futur » soit jusqu'au 30 juin 2010.



*Que le meilleur gagne !!*





# Mission des ambassadeurs EADS



Des cadres du groupe EADS accompagnent les classes pendant l'année scolaire. Ils sont les ambassadeurs EADS et se chargent de faire découvrir l'univers de l'aéronautique et de l'aérospatial aux élèves.

Chaque classe est accompagnée par un ambassadeur EADS qui a été choisi en fonction de sa proximité avec l'établissement scolaire. Ainsi, certains établissements travaillent avec des ambassadeurs Airbus ou Astrium et d'autres Eurocopter ou EADS en fonction du site du groupe EADS proche de leur établissement.



### La mission des ambassadeurs

Les ambassadeurs Airbus / Astrium / Eurocopter / EADS ont pour mission de :

- présenter leur parcours professionnel et d'échanger avec les élèves des possibilités de formation et de carrière. Ils doivent également expliquer les métiers et les activités du groupe EADS aux collégiens.
- avec le support de la Fondation d'entreprise, faire visiter aux élèves leur site industriel en leur présentant concrètement l'activité des personnels.

Les ambassadeurs peuvent également, s'ils le souhaitent, apporter leur soutien aux équipes pédagogiques à travers des échanges autour du projet de la classe, un partage de connaissances sur l'aéronautique, l'espace, les sciences.



## Les modalités de l'intervention

- Les ambassadeurs prennent contact avec les enseignants en décembre 2009 afin de déterminer ensemble un calendrier de rencontres avec la classe.
- Le temps d'accompagnement nécessaire peut être estimé à 2 journées complètes: Une journée lors de la visite du site EADS par les classes et une journée pour échanger sur les métiers et le projet des élèves. La collaboration peut également être plus longue si les équipes pédagogiques et les ambassadeurs le souhaitent.
- Les rencontres entre les classes et les ambassadeurs se déroulent à la fois sur les sites du groupe EADS et au sein des établissements scolaires.
- Les équipes pédagogiques et les ambassadeurs sont libres d'organiser leur collaboration comme ils le souhaitent en fonction de leurs disponibilités respectives.

## Support et assistance

- La Fondation d'entreprise est à la disposition des ambassadeurs et des équipes pédagogiques afin de leur apporter un soutien, notamment en matière d'information sur la présentation du Groupe, de ses métiers, de ses carrières scientifiques et techniques...
- Un site Internet dédié au concours est disponible à l'adresse [www.mob-e3.fr](http://www.mob-e3.fr). Il présente toutes les informations liées au concours (présentation et règlement du concours, liste des classes participantes, actualités et vidéos sur le concours...)

### **Pour en savoir plus**

*Pour toute information complémentaire sur la mission des ambassadeurs EADS, vous pouvez contacter :*

*Fondation d'entreprise EADS - Sylvie Goarvot  
5, Quai Marcel Dassault - 92150 Suresnes  
Tel : 01 42 24 27 20 - Fax : 01 42 24 24 88  
Mail : [sylvie.goarvot@eads.net](mailto:sylvie.goarvot@eads.net)*



# Mission des étudiants

La Fondation d'entreprise EADS, en accord avec de grandes écoles d'ingénieurs et des universités, propose à des étudiants de participer au concours et d'accompagner les classes dans la réalisation de leur projet. Sur la base du volontariat, un étudiant aide chacune des classes participantes pendant toute la durée du concours. Les étudiants sont rattachés aux collèges en fonction de leur proximité géographique avec l'établissement scolaire.

### La mission des étudiants

Les étudiants ont une double mission :

- expliquer leur parcours scolaire, ainsi que les motivations qui les ont incité au choix d'une filière scientifique. Cette démarche a pour objectif d'éveiller de futures vocations et d'assurer la promotion des carrières scientifiques et techniques.
- apporter aux équipes pédagogiques un soutien : réalisation d'exposés sur des enseignements scientifiques du programme, échanges autour des qualités et des défauts du projet de la classe, partage de connaissances sur l'aéronautique et l'espace...



### Les modalités de l'intervention

- Les étudiants prennent contact avec les enseignants en décembre 2009 afin de déterminer ensemble un calendrier de rencontres avec la classe.
- Le temps nécessaire peut être estimé à un minimum de 5 journées complètes, soit au moins une journée par mois entre janvier et mai 2010. Une journée comprend à la fois les temps de transport vers le collège, les échanges avec les professeurs, le travail éventuel de préparation et l'intervention dans la classe.





- Les rencontres entre les classes et les étudiants se déroulent au sein des établissements scolaires. Les étudiants sont conviés à suivre la visite d'un site EADS avec leur classe.
- Les équipes pédagogiques et les étudiants sont libres d'organiser leur collaboration comme ils le souhaitent en fonction de leurs disponibilités respectives.

### Support et assistance

- La Fondation d'entreprise est à la disposition des étudiants et des équipes pédagogiques afin de leur apporter un soutien, notamment en matière d'information sur la présentation du Groupe, de ses métiers, de ses carrières scientifiques et techniques...
- Un site Internet dédié au concours est disponible à l'adresse [www.mob-e3.fr](http://www.mob-e3.fr). Il présente toutes les informations liées au concours (présentation et règlement du concours, liste des classes participantes, actualités et vidéos du concours...)
- Dans le cadre du concours, chaque classe possède un blog de classe dans lequel elle doit présenter les avancées sur son projet (organisation du travail en équipe, activités pédagogiques menées, rencontres avec les étudiants et les ambassadeurs EADS...) Ces blogs sont également accessibles depuis le site du concours [www.mob-e3.fr](http://www.mob-e3.fr)



#### **Pour en savoir plus**

*Pour toute information complémentaire sur la mission des étudiants, vous pouvez contacter :*

*Treize articles - Julie Poidevin*

*121, rue Edouard Vaillant - 92300 Levallois-Perret*

*Tel : 01 41 27 25 57 - Fax : 01 40 87 13 89*

*Mail : [julie.poidevin@treize-articles.com](mailto:julie.poidevin@treize-articles.com)*

# Sites Internet et blogs des classes



### Le site européen du concours : [www.mob-e3.com](http://www.mob-e3.com)

Le site [www.mob-e3.com](http://www.mob-e3.com) est dédié au concours européen. Exclusivement en anglais, il présente les différents pays participants et propose de suivre les aventures des classes de chaque pays.

### Le site internet du concours en France : [www.mob-e3.fr](http://www.mob-e3.fr)

Vous trouverez toutes les informations dédiées au concours sur le site Internet [www.mob-e3.fr](http://www.mob-e3.fr)

Ce site est destiné à recueillir toutes les informations liées au concours : la liste des classes participantes, la présentation et le règlement du concours, des ressources sur les sciences, l'aéronautique et l'aérospatial, etc. Il propose également de suivre les actualités sur le concours en textes, images, et vidéos et de retrouver les liens vers les blogs des classes.

### Les blogs des classes

Comme précisé dans le règlement du concours, un blog est mis à la disposition de chaque classe qui doit notamment le mettre à jour au minimum une fois par mois entre janvier et mai 2010.

Ces blogs de classes permettent ainsi à quiconque de suivre les aventures de chacune des classes participantes tout au long de l'année via Internet.

Chaque enseignant responsable de la participation de sa classe recevra par mail en novembre 2009 les codes d'administration à son blog de classe ainsi qu'un mode d'emploi. Il sera responsable des contenus mis en ligne.

Chaque classe est libre de poster sur son blog les informations qu'elles souhaitent en rapport avec son projet de transport du futur : le travail en classe, les rencontres avec les ambassadeurs EADS et les étudiants, les visites des sites EADS, des informations sur le projet, etc. Les classes sont libres de mettre en ligne leurs contenus sous les formats qu'elles souhaitent : photos, dessins, vidéos, textes, animations, etc.



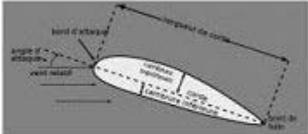
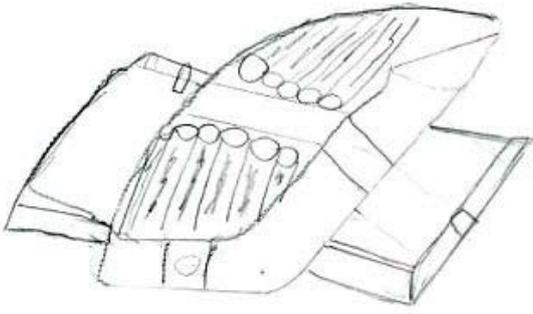


mercredi, avril 29 2009

### Conception de notre véhicule : recherche de design avec Solidworks

Par rene-cassin-saint-orens-de-gameville le mercredi, avril 29 2009, 12:09 - Le Journal de la classe

A partir de toutes les recherches effectuées et des choix réalisés, nous avons commencé à esquisser sur papier une forme de véhicule (en nous inspirant du dessin d'une aile et de l'Xplorair) et proposé des dimensions. (Source de l'image : Wikipédia)

Nous avons représenté notre véhicule à l'échelle 1/50.

Dimensions de notre véhicule :

Longueur totale	12 m
Hauteur totale	2,75 m
Profondeur du corps	5m
Longueur d'une aile	8 m
Profondeur d'une aile	2 m
Hauteur de l'entrée	2 m

Nous avons travaillé sur Solidworks pour faire la maquette 3D que voici.

Chaque classe disposera d'une adresse url propre [www.mob-e3.fr/nom-du-college](http://www.mob-e3.fr/nom-du-college) consultable par tout internaute. Les commentaires ne seront pas ouverts sur les blogs des classes. Seuls les posts mis en ligne sous l'autorité de l'enseignant responsable du concours seront autorisés.

La Fondation d'entreprise EADS suivra pendant toute la durée de l'opération les messages mis en ligne par les classes et pourra décider d'en modifier ou supprimer le contenu si elle le juge nécessaire, notamment si elle considère que les propos publiés ne sont pas en rapport avec le concours « Mob-e3 imaginons le transport du futur ».



**Pour en savoir plus**

Pour toute information complémentaire sur la mission des étudiants, vous pouvez contacter :

Treize articles - Julie Poidevin  
 121, rue Edouard Vaillant - 92300 Levallois-Perret  
 Tel : 01 41 27 25 57 - Fax : 01 40 87 13 89  
 Mail : [julie.poidevin@treize-articles.com](mailto:julie.poidevin@treize-articles.com)

# Calendrier





**Mai 2010**

- 3-12 mai : Réunion des jurys académiques
- 17-22 mai : Réunion du jury national

**Juin 2010**

- **Grande finale du concours**

**Janvier à avril 2010**

- Travaux dans les classes
- Visite des sites EADS

**23 avril 2010**

- Remise des projets à la Fondation d'entreprise EADS

**Octobre à décembre 2009**

- Sélection et information des classes, mobilisation des ambassadeurs et des étudiants
- Dates des visites des sites EADS
- Dates des rencontres avec les ambassadeurs et les étudiants





# Contacts utiles



### **Pour tout savoir sur le concours**

Marie-Claire Certiat  
Déléguée générale de la Fondation d'entreprise EADS  
5, Quai Marcel Dassault • 92150 Suresnes  
Tél. : 01 46 97 35 97 • Fax : 01 42 24 24 88  
Mail : [marie-claire.certiat@eads.net](mailto:marie-claire.certiat@eads.net)

### **Pour en savoir plus sur la mission des ambassadeurs EADS**

Fondation d'entreprise EADS  
Sylvie Goarvot  
5, Quai Marcel Dassault • 92150 Suresnes  
Tél. : 01 42 24 27 20 • Fax : 01 42 24 24 88  
Mail : [sylvie.goarvot@eads.net](mailto:sylvie.goarvot@eads.net)

### **Pour en savoir plus sur les missions des classes et des étudiants ainsi que sur les blogs des classes**

Treize articles  
Julie Poidevin  
121, rue Edouard Vaillant • 92300 Levallois-Perret  
Tél. : 01 41 27 25 57 • Fax : 01 40 87 13 89  
Mail : [julie.poidevin@treize-articles.com](mailto:julie.poidevin@treize-articles.com)



# Fiches de renseignements

# Fiches de renseignements de la Classe



**Académie**

Nom de l'académie : .....

**Etablissement**

Nom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Mail : .....

**Chef d'établissement**

Nom et prénom : .....

Téléphone portable : .....

Mail : .....

**Responsable du projet**

Nom et prénom : .....

Fonction / matières enseignées : .....

Mail : .....

Téléphone portable : .....



### Personnes investies dans le projet

Coordonnées des personnes investies dans le projet au sein de l'établissement (Enseignants, adjoints, documentalistes...)

Nom	Prénom	Fonction Matières enseignées	Mail	Téléphone portable





**Bus scolaire**

Nom de la compagnie de bus scolaire utilisée habituellement par l'établissement :

.....

Nom et prénom du contact au sein de la compagnie de bus scolaire :

.....

Numéro de téléphone de la compagnie :

.....

Mail de la compagnie :

.....

**Merci de transmettre cette fiche dûment complétée à l'adresse suivante :**

Treize articles - Julie Poidevin

121, rue Edouard Vaillant - 92300 Levallois-Perret

Tel : 01 41 27 25 57 - Fax : 01 40 87 13 89

Mail : [julie.poidevin@treize-articles.com](mailto:julie.poidevin@treize-articles.com)

# Fiche de renseignements de l'ambassadeur EADS





### Informations professionnelles

Nom et prénom : .....

Fonction : .....

Téléphone fixe : .....

Téléphone portable : .....

Mail : .....

### Informations personnelles

*(Ces informations peuvent être nécessaires dans le cadre de visites, de déplacements aériens...)*

Date de naissance (jj/mm/aa) : .....

Lieu de naissance : .....

Nationalité : .....

N° pièce d'identité *(merci de préciser Passeport ou CNI)* : .....

Date de validité de la pièce d'identité (jj/mm/aa) : .....

**Merci de transmettre cette fiche dûment complétée à l'adresse suivante :**

Treize articles - Julie Poidevin

121, rue Edouard Vaillant - 92300 Levallois-Perret

Tel : 01 41 27 25 57 - Fax : 01 40 87 13 89

Mail : [julie.poidevin@treize-articles.com](mailto:julie.poidevin@treize-articles.com)



# Fiche de renseignements de l'étudiant



### Informations professionnelles

Nom et prénom : .....

Nom de l'établissement : .....

Année d'étude en cours : .....

Matière étudiée : .....

### Informations personnelles

*(Ces informations peuvent être nécessaires dans le cadre de visites de sites du groupe EADS, de déplacements aériens...)*

Téléphone portable : .....

Mail : .....

Date de naissance (jj/mm/aa) : .....

Lieu de naissance : .....

Nationalité : .....

N° pièce d'identité (merci de préciser Passeport ou CNI) : .....

Date de validité de la pièce d'identité (jj/mm/aa) : .....

**Merci de transmettre cette fiche dûment complétée à l'adresse suivante :**

Treize articles - Julie Poidevin

121, rue Edouard Vaillant - 92300 Levallois-Perret

Tel : 01 41 27 25 57 - Fax : 01 40 87 13 89

Mail : [julie.poidevin@treize-articles.com](mailto:julie.poidevin@treize-articles.com)